

Cluny en direct

Mensuel communal N°34

Mai 2011

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|-----|
| <i>Actualités</i> | 2/6 |
| <i>Jeunesse</i> | 3 |
| <i>Au fil du conseil municipal</i> | 4/5 |
| <i>Ils viennent d'arriver</i> | 6 |
| <i>Communauté de communes</i> | 7 |
| <i>Calendrier des manifestations</i> | 8 |

Retrouvez l'agenda
des manifestations
culturelles sur
clunyscope.fr



Cluny en direct

Mai 2011, n°34
Responsable de la publication :
J.L. Delpeuch, maire
Directeur de la rédaction : C. Grillet
Rédaction/photos :
A. Charafi
communication@cluny.fr
Dépôt légal :
dernier trimestre 2002
Imprimé en mairie - Distribué par nos soins

Le mot du Maire

Métamorphose printanière



Avec le retour des beaux jours, Cluny entre en métamorphose. Et ce n'est pas seulement l'effet de l'arrivée du soleil et des visiteurs !

Pour ceux qui abordent Cluny à pied, à vélo ou à cheval, la toute nouvelle passerelle de mobilité douce permet de franchir la Grosne en toute sécurité. Les carrières d'Equivallée, le champ de course et le stade Jean Renaud sont ainsi interconnectés; bientôt le lien sera fait avec le tennis club, le club hippique et la voie verte.

A proximité, la Roseraie nous réserve une belle éclosion de couleurs et de senteurs. Pour ceux qui arrivent en voiture ou en bus, faire les courses (voir document joint) ou visiter l'abbaye et la cité, le pôle multimodal du Prado se structure, avec un espace dédié aux camping-cars sous les platanes. Le parking de Rochefort (photos ci-dessus) devient un vrai lieu d'accueil : toilettes publiques, fontaine, mobilier urbain, éclairage. Pour rejoindre le centre ville, une nouvelle signalétique, un point d'information, un dépliant présentant le plan de la cité et de l'abbaye vont voir le jour dans les semaines à venir.

Un peu plus loin, le palais de l'abbé Jean de Bourbon fait lui aussi sa mue : depuis le 1er mars, c'est la commune qui assure l'animation du musée, appelé à devenir un espace culturel vivant autour des magnifiques collections, de l'antique bibliothèque et d'animations pour petits et grands. Des surprises en perspective...

Sur la colline des Quinconces, à proximité de l'école maternelle des Tilleuls, le jardin d'enfants entièrement rénové, le jardin ouvert sur le monde avec la stèle chinoise et sa glycine, la stèle rwandaise et son ginkgo-biloba, et l'arbre de la Liberté s'offrent en nouvelles destinations. Bonnes promenades printanières !

Chaleureusement,

Jean-Luc Delpeuch

La Municipalité vous convie à la réunion publique de mi-mandat ce mercredi 25 mai 2011 à 20h30 au théâtre municipal. Réalisations, projets, budget... Tenez-vous informés des actions de l'équipe municipale.

Actualités

FAIRE SES COURSES À CLUNY

Depuis mars 2008, la municipalité, par le biais de sa commission "Mobilité" œuvre à améliorer l'accès et le stationnement de tous à proximité de la zone commerçante du centre-ville. Le dépliant "Faire ses courses à Cluny" est un nouveau document pratique qui reprend l'ensemble des initiatives en faveur de la mobilité et du stationnement.

- De nombreux emplacements du centre-ville ont été mis en arrêt-minute de 20mn gratuites permettant au plus grand nombre de faire des courses rapides.
- Pour les personnes à mobilité réduite, 36 places de stationnement réservé ont été matérialisées à proximité des commerces et des lieux publics.
- Une carte de stationnement résidentiel a été créée pour tous qui donne accès, pour 10€par mois, à la plupart des places de stationnement payant du centre-ville.
- En concertation avec les commerçants, et pour le confort des piétons, un calendrier élargi des mises en voie piétonne de la rue principale a été arrêté.
- Les 7 parkings gratuits qui ont fait l'objet d'une signalétique en entrée de ville sont présentés et localisés.

Ce document sera mis à disposition des visiteurs pour promouvoir l'accueil de celles et ceux qui n'ont pas encore choisi Cluny pour faire leurs courses, et faciliter l'accès de celles et ceux qui ont déjà choisi Cluny pour faire leurs achats. Un document à faire circuler sans modération !



UNE PASSERELLE BIENVENUE !

Désormais, pour rallier la zone de sports et de loisirs et la Voie Verte, vous pouvez passer par la nouvelle passerelle sur la Grosne construite dans le cadre des aménagements équestre d'Equivallée, Pôle hippique national de Bourgogne.

Pour y accéder, passez le long des carrières extérieures à proximité de la Tour Ronde et de la Roseraie, traversez en toute sécurité la RD 980 au feu tricolore puis l'espace de stationnement des vans : vous y êtes ! D'une enjambée contemporaine, vous voilà de l'autre côté de la rivière, au niveau de l'entrée de l'hippodrome, en ayant évité l'exigu Pont de la Levée et sa circulation automobile.

Des travaux sous maîtrise d'ouvrage Ville de Cluny, avec la participation de Conseil régional de Bourgogne, du Conseil général de Saône-et-Loire, du Fonds européen agricole pour le développement rural et du Fonds Eperon. A cheval à pied ou à vélo, la passerelle sur la Grosne, qui a été inaugurée ce 20 avril, facilite la mobilité de tous !



Jeunesse

PERMIS PIETON



Depuis 4 ans, Monsieur Patrick Casanovas, de la brigade de gendarmerie de Cluny, fait passer le permis piéton aux élèves des classes de CE2 des écoles publiques et privées de Cluny et des villages de la Communauté de communes. L'objectif est simple : limiter les accidents par l'apprentissage des règles de la circulation piétonne et la sensibilisation aux risques encourus.

Conscients des dangers, les enfants peuvent évoluer, avec la vigilance qui s'impose, sur les trottoirs, parkings et autres lieux où ils doivent partager l'espace avec les véhicules motorisés. A l'issue de deux séances en présence de Monsieur Patrick Casanovas, et suite au travail engagé sur ce thème par les enseignant(e)s, les 136 élèves de la promotion 2010/2011 se sont vus remettre leur permis lors d'une cérémonie officielle dans leur école en présence des professeurs des écoles, de leur directeur, du représentant de la municipalité, de la presse locale et des parents.

Prochaine étape du " savoir vivre ensemble sur la route ", le permis cycliste, assuré lui aussi par un gendarme réserviste dans ses missions de prévention routière et les équipes enseignantes. Merci à tous et bravo aux lauréat(e)s !

PARC ABBATIAL : SORTIES DES CLASSES SANS CASSE

A compter du lundi 2 mai 2011, la sortie des élèves de l'école du Parc Abbatial se fera exclusivement place du Marché. Les parents sont donc invités à récupérer leurs enfants en bas et non plus sur le parking devant la mairie, comme jusqu'alors. Les enfants seront accompagnés par et sous la responsabilité de leurs enseignants jusqu'en bas et ne seront pas libérés avant. Cette décision, prise en concertation par mesure de sécurité lors du Conseil d'école, sera appliquée à titre expérimental dès le lundi de rentrée des congés de Pâques. Un bilan sera fait en fin d'année scolaire.



Au fil du conseil municipal

Éclairage du Conseil municipal du 20 avril 2011 : Budget 2011

Faisant suite au Débat d'orientation budgétaire du 9 mars dernier ainsi qu'aux travaux de la commission " Finances ", la présentation du Budget proposé au vote des conseillers a été l'occasion, à travers l'étude de diagrammes et de graphiques, de justifier les choix de la municipalité en matière de fiscalité et de ventilation des ressources de la commune.

Le compte administratif qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées dans l'exécution du budget 2010 ainsi que le compte de gestion assuré par les services du Trésor Public ont été adoptés à l'unanimité. Comme annoncé à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, le CA 2010 met en évidence un excédent de fonctionnement important (1 162 888,72 €) dû aux efforts consentis par chaque service pour réduire les dépenses improductives mais aussi à des recettes supérieures aux prévisions.

Cet excédent viendra abonder en recettes le budget d'investissement à hauteur de 808 032,49 €. Les 354 856,23 € restant seront reportés sur le budget de fonctionnement.

Pour chacun des budgets annexes (eau, assainissement, camping, Cluny Séjour, lotissements et salle de spectacle), les comptes administratifs et ventilations des excédents ont été approuvés. Il est à noter que le bilan 2010 pour Cluny Séjour a été meilleur que celui du camping, lequel a probablement souffert d'une météo peu clémente.

Adoption des taux d'imposition

La commune de Cluny ne vote plus que le taux des trois taxes : habitation, foncier bâti, et foncier non bâti. La perte de la compensation de taxe professionnelle et de la CFE fera l'objet d'un reversement par la Communauté de Communes.

Afin d'équilibrer le budget primitif 2011, le produit des contributions directes, hors allocations compensatrices, doit s'élever à 1 349 335 €.

Aussi, il est proposé de voter, pour 2011, les taux d'imposition suivants :

- taxe d'habitation : 10,87 %
(10,71 % en 2010)

- foncier bâti : 19,28 %
(19,00 % en 2010)

- foncier non bâti : 55,52 %
(54,71 % en 2010)

Pascale DEL RABAL informe le conseil qu'après avoir présenté plusieurs simulations d'augmentation, la proposition d'augmentation des taux faite était de 1,48 %.

Jean-Luc DELPEUCH précisant que du courage en matière de politique fiscale découle le maintien de la capacité d'action de la commune, ajoutant également que l'aug-

mentation des taux l'an dernier avait permis de percevoir de l'Etat des recettes supplémentaires dans le cadre de la dotation aux communes rurales.

L'opposition par la voix de Patrick RAFFIN a fait valoir que cette augmentation, compte-tenu de l'augmentation des bases sur laquelle nous n'avons pas pris, avoisinera 3,5 %, dans un contexte de difficulté sociale importante.

Paul GALLAND ajoutant que cette augmentation ne permettra de dégager que 20 000 € supplémentaires et rappelant que Cluny compte de nombreux foyers modestes.

Jean-Luc DELPEUCH répond que l'évolution de la fiscalité intercommunale et le transfert de compétences vers cette dernière allaient permettre un accroissement des dotations de l'état et la possibilité de ne pas augmenter les taux d'imposition intercommunale. Ce qui, au global, signifiera une augmentation modérée des impôts de chaque foyer.

Les taux sont adoptés par 20 voix pour et 7 contre.

Adoption des budgets

L'étude du diagramme présentant l'origine des recettes de la com-

Au fil du conseil municipal

mune a mis en évidence la part prépondérante de l'impôt.

Dans un contexte de diminution des dotations de l'Etat et des subventions des autres collectivités, le manque de courage en matière de fiscalité revient à diminuer la capacité d'action de la commune et la réduction des services offerts à la population.

Chaque budget a ensuite été soumis à l'approbation du conseil.

Les budgets annexes ont été adoptés à l'unanimité. Le budget principal a été adopté par 20 voix pour et 7 contre.

Prochain conseil
municipal
Mercredi 11 mai 2011
19h30 - MAIRIE

VIVRE SON QUARTIER

La Porte de la Chaîne a décidé de créer une association afin de mener à bien tous ses projets : fête de la Musique, repas de quartier, balade... La première réunion générale aura lieu le mardi 10 mai 2011 à 19h30 à la résidence Bénétin. Venez nombreux.

TRICOTER LA SOLIDARITÉ

Le groupe des tricoteuses de la Résidence Bénétin et de la région fait appel à toutes les bonnes volontés pour la finition des tours de couvertures au crochet. De la laine et du coton sont à votre disposition pour tricoter des pulls ou de la layette. Contacter Madame Odette Gauthier, Résidence Bénétin au 03.85.59.02.49 ou 03.85.59.17.44

TROUVER ACTE

ACTE, agence de développement du Clunisois, a quitté l'immeuble municipal 5, place du Marché. Les permanences sont désormais assurées au 27, rue des Griottons à Cluny, à la pépinière de l'ENSAM, où s'est installée récemment la ressourcerie Eco'Sol, aux horaires suivants : les lundis, de 14h à 17h, les jeudis, de 9h à 12h, et sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Pour nous contacter :

03 85 59 86 15 - 06 64 27 20 04

E.mail : contact@acte-developpement.fr

FÊTE DU JEU 2011 : À CLUNY ET LE LONG DE LA VOIE VERTE

Pour cette nouvelle édition de la Fête du jeu, le Service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes du Clunisois et le service Petite enfance du CCAS de Cluny vous ont concocté un programme 100% ludique. Rendez-vous ce samedi 28 mai à partir de 14h dans le parc Abbatial pour découvrir les jeux géants, les kapla, la piscine à balles, les Playmobil, les jeux de société et toutes les autres surprises qui vous attendent à l'ombre des arbres et au théâtre municipal. L'accès aux jeux est gratuit pour tous sur inscription à l'entrée du parc. Goûter offert aux participants.

Renseignements au 03 85 59 13 90 ou 03 85 59 00 81.

Et toujours pour jouer, "On the road a game", manifestation nature et ludique regroupant 8 communes longeant la voie verte qui se déroulera du 16 mai au 5 juin. Une initiative de l'association "Tout le monde joue". **Plus d'info et tout le programme sur <http://ontheroadagame.over-blog.com/>**



Actualités

ILS VIENNENT D'ARRIVER

METALLERIE et FERMETURES CLUNISOISES - Jean-Marie TEL-LIER - 21 rue des Griottons

Dans le cadre de la reprise de l'entreprise MAROT-DARNAND, M. TEL-LIER, fabricant en métallerie, vous propose son savoir-faire pour vos réalisations intérieures et extérieures en acier (portails, garde-corps, marquises, escaliers et toutes autres réalisations suivant vos plans). Et aussi, menuiseries et fermetures en PVC, bois, alu ou acier, stores et moustiquaires, transformation de matériel par mécano-soudure, vente et installation de micro-stations d'épuration de marque allemande KESSEL. Du solide et du sérieux.
Tél : 03 85 59 07 16.



GLACES LOUISE - Catherine DAMIANI - Place de l'Abbatiale

Au pied des Portes d'Honneur menant au parc Abbatial, Mme DAMIANI vous propose depuis début avril un large choix de glaces onctueuses et de sorbets fabriqués en Italie, à déguster en cornet ou en pot, sur place ou à emporter, ainsi que des boissons fraîches. A venir, les cafés et cappuccino mais aussi les sandwiches minute à composer soi-même. Les GLACES LOUISE sont ouvertes tous les jours de mai à septembre à partir de 11h. Fraîcheur prête à emporter ou pause déjeuner, quelle bonne idée !



LES HIPPODROMES EN FÊTE

Pour cette première édition des Hippodromes en Fête, 13 sites du Centre Est ouvrent leurs portes pour présenter au public le spectacle exceptionnel des courses de chevaux autour de nombreuses animations pour tous. Et c'est l'hippodrome de Cluny qui ouvre les festivités ce dimanche 8 mai 2011 à 14h. Sept courses sont prévues et une grande tombola gratuite vous attend avec des centaines de cadeaux à gagner, et parmi eux, télévision, chaînes-hifi, VTT, lecteurs DVD, MP3... 1, 2, 3... jouez ! Un tirage au sort sera effectué à la fin de chaque course. Et pour les enfants, animations gratuites au village d'activité avec mini sulky à pédales, maquillages, structures gonflables, goûters, barbes à papa... Voilà l'occasion de partager un moment en famille ou entre amis et découvrir une destination nature et loisirs, en passant par la passerelle piétonne bien sûr ! Entrée : 5€ et gratuit pour les moins de 14 ans.
Plus d'infos sur www.leshippodromesducentreest-enfete.com



PROFIL CLIMAT-ENERGIE DU PAYS SUD BOURGOGNE

Le jeudi 21 avril, le Pays Sud Bourgogne a restitué à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire, son Profil Climat-Energie. Ce Forum s'est tenu devant plus d'une cinquantaine de participants qui venaient d'horizons divers : élus, institutionnels, associations, opérateurs dans le domaine des transports, de l'habitat, de l'énergie...

A cette occasion, les résultats d'un bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrés ont été présentés, secteur par secteur, pour l'ensemble du territoire formant le Pays, soit 5 Communautés de communes, 1 communauté d'agglomération et 1 commune isolée. Après la réflexion, place aux actions : le Pays organisera des ateliers participatifs les 19, 20, 25 et 26 mai prochains au Foyer des Griottons à Cluny. L'objectif sera de définir des orientations dans lesquelles les acteurs du Pays devront s'inscrire pour pouvoir prétendre à la signature d'une Charte d'engagement volontaire de réduction des émissions de GES. A suivre.

**Pour plus de renseignements sur les résultats du Profil Climat-Energie et pour l'inscription aux ateliers, contactez Vincent MAZAL, chef de projets " Plan Climat-Energie ".
Tél : 03 85 20 91 12.**

Communauté de communes...à propos

LA RENOUÉE DU JAPON : BELLE MAIS ENVAHISSANTE !



La renouée du Japon est une plante exotique, originaire d'Asie, ayant la capacité de proliférer très rapidement. Il s'agit d'une plante terrestre aimant la proximité immédiate de l'eau ou les milieux frais. Avec ses hautes tiges et ses grandes feuilles évoquant vaguement un cœur, cette herbacée pérenne, dont les parties aériennes meurent chaque année dès les premières gelées, se présente sous forme de fourrés denses et impénétrables.

Très envahissante, elle se substitue aux espèces locales, menace les équilibres écologiques de nos rivières, dégrade les paysages et facilite l'érosion des berges. Dans le bassin versant de la Grosne dont nous faisons partie, on trouve la renouée en bordure de cours d'eau et de routes ainsi que sur les remblais. Dans les secteurs les plus envahis, la situation semble actuellement irréversible et l'urgence implique de faire en sorte que la renouée ne s'étende pas à des secteurs épargnés jusqu'alors.

Il existe plusieurs méthodes de lutte que les particuliers peuvent mettre en œuvre pour stopper la prolifération de cette " belle plante " introduite volontairement en France 1939 à des fins ornementales, mellifère, fourragère et fixatrice de dunes :

Le fauchage 5 à 7 fois par an sur plusieurs années avec nettoyage de la zone, destruction des déchets verts par séchage et brûlage.

L'arrachage des rhizomes entiers en mars et avril puis séchage et brûlage.

La couverture du sol par la mise en place de géotextiles, efficace mais coûteuse.

A bannir, le désherbage chimique dangereux pour les milieux aquatiques et peu efficace sur la renouée qui repoussera toujours à partir des rhizomes alors que la

végétation concurrente aura été empêchée. D'autres méthodes existent qui peuvent être déployées uniquement par les services publics et les agriculteurs. C'est le cas du fauchage systématique, des replantations de végétation adaptée et du pâturage.

Voici enfin quelques recommandations utiles pour éviter que la renouée ne s'installe :

- Ne pas mettre de déchets de renouée du Japon sur le compost.
- Repérer les premières pousses et les déterrer entièrement en s'efforçant de récupérer l'intégralité du rhizome.
- Nettoyer minutieusement les outils utilisés sur un terrain contaminé par la renouée pour ne pas disséminer de rhizomes ailleurs.
- Etre vigilant sur l'origine des apports de terre.
- Proscrire le broyage des déchets pour ne pas disséminer les morceaux.
- Ne pas laisser les berges à nu et éviter les coupes à blancs
- Et ne pas planter de renouée !

Pour des informations complémentaires, contactez Rachel Fabre, coordinatrice du contrat de rivière Grosne. Tél : 03 85 21 98 19

E.mail : rachel.fabre@eptb-saone-doubs.fr



Recensement citoyen

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1995 sont priés de se faire recenser en mairie à compter de leur 16ème anniversaire.

Se munir du livret de famille.

.....

Passeports biométriques

Les passeports se font en mairie le mardi et le jeudi après-midi ainsi que le samedi matin, sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la mairie ou au 03 85 59 05 87.

.....

Calendrier des manifestations

Jeudi 5 mai

Forum de l'Emploi

Le Pôle Emploi de Mâcon, en partenariat avec la Ville de Cluny, organise un forum de l'emploi aux Griottons.

Renseignements : 03 85 59 24 82

Jusqu'au 12 mai

Fête de l'Europe

Le Centre de Conférences Internationales de Cluny (CCIC), Cluny Chemins d'Europe (CCE), Foyers Ruraux (Université Rurale du Clunisois) et Ciné-Pause vous invitent à vivre et partager l'Europe en Clunisois. Programme détaillé sur www.ccic.eu.

A partir du 7 mai

Massages bébés

Le Centre social de Cluny vous propose des séances d'initiation au massage des bébés de 0 à 9 mois, animées par Christine Fournier, éducatrice de jeunes enfants, les samedis 7, 14 et 21 mai, et les samedis 18 et 25 juin 2011 de 10h à 11h30. Tarif : 20€ les 5 séances. Sur inscription.

Renseignements au 03 85 59 24 82.

Samedi 7 mai

Théâtre

"Couples" de Susana Lastreto par la troupe Faltazia de Carhaix (Bretagne) à 20h30 au théâtre du Petit-Chêne. Une pièce qui délivre, avec humour, une psychanalyse du couple et où chacun pourra se reconnaître, ou reconnaître quelqu'un. L'on s'y moque, avec gourmandise, de toutes les banalités qui jalonnent les relations amoureuses. Entrée : 8€ / 5€.

Réservations: 03 85 59 13 09

Du 8 au 25 mai

Exposition

"Les bannières brodées et les oriflammes des portes de Cluny" réalisées par l'atelier patchwork à l'occasion de Cluny 2010 tous les jours à l'église St-Marcel de 10h à 12h et de 14h à 19h. A cette occasion sera lancée l'opération "Broderie pour Cluny" et l'appel aux brodeuses.

Renseignements 03 85 59 04 46.

Dimanche 8 mai

Vide-grenier

La coopérative scolaire de l'école Marie Curie organise un vide-grenier dans la cour de l'école, rue Léo Lagrange de 6h à 18h.

Mardi 10 mai

Danse aérienne et contemporaine

Le service culturel de la Ville de Cluny vous présente "Sieste Cubaine" par la Compagnie Arts des Airs à 20h30 au théâtre municipal. Tarifs : 12€ / 8€ / 5€. Gratuit avec la Clef de Cluny.

Renseignements : 03 85 59 05 71

Mardi 10 mai

Café parents

Le Centre social de Cluny et la Communauté de communes, en partenariat avec Bricoleurs d'images, vous convient à 9h la Brasserie du Nord pour un café parents sur le thème des jeux vidéo. Rendez-vous gratuit et ouvert à tous.

Renseignements au 03 85 59 24 82.

Vendredi 20 mai

Soirée baby-sitting en collectif

Le Centre social et la Croix-Rouge vous proposent une soirée baby-sitting en collectif à la halte-garderie, en partenariat avec le Conseil général, de 19h à 23h. Encadrement par une professionnelle de la petite enfance et des baby-sitters qualifiés.

Renseignements : 03 85 59 24 82

Samedi 21 mai

Bal Trad

L'association " Si on dansait " organise un bal traditionnel animé par Trad'zic à 21h aux Ecuries de Saint-Hugues. Entrée 5€, buvette et tartines du soir sur place.

Renseignements : 03 85 59 23 11

Dimanche 22 mai

Concert

Les Grandes Heures de Cluny vous proposent "L'âge d'or du baroque", avec Pascal ANSEL à la trompette et Gérard GOUDET à l'orgue, à 18h en l'église Notre-Dame. Entrée : 10 € / 6 €.

Mardi 24 mai

Echanges et témoignages

L'association Jardin de Simples vous invite à partager une soirée autour du thème "Conservation de la Biodiversité et Développement à Madagascar" par Maïthé Leroy, à 20h00, salle de Justice de Paix. Participation libre.

Du 24 au 31 mai

Exposition

Les Arts Créatifs exposent leurs travaux et créations salle de la Malgouverne.

Renseignements : 03 85 59 64 83